



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 25 mars 2019**  
**(Villars-Tiercelin, grande-salle)**

---

Le Président, Frédy-Daniel Grossen, ouvre la séance à 20h00.

Il salue les membres de l'assemblée et de la Municipalité. Il salue également la présence de Mme Dany Schaer, journaliste, M. Sylvain Muller, journaliste, et de M. Alain Probst, du bureau NPPR.

Le Président demande si quelqu'un a des nouvelles de Monsieur Fivat. Mme Goumaz informe qu'il a des soucis de santé.

**00. Ouverture de la séance**

La secrétaire procède à l'appel : 44 conseillers sont présents et 6 sont excusés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant les documents reçus et l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

Le Président rappelle que l'essentiel des documents se trouvent dans l'intranet.

**01. Procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018**

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2018 ne suscite aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

**02. Communications du président**

Le Président n'a pas de communication.

**03. Communications de la Municipalité**

Didier Schmid, municipal, donne un état de situation des travaux en cours concernant les routes.

Line Gavillet, Syndique, fait part que la Municipalité n'a pas encore reçu de réponse du service du développement territorial « SDT » concernant le dossier relatif à la demande de subventions pour le « PGA » et que la mise à l'enquête relative au trottoir et à l'éclairage public à Sottens est en cours.

Claude Racine, municipal, donne des informations concernant le suivi des travaux du Collège de Peney-le-Jorat ; les appartements devraient être disponibles entre juillet et août. Aussi, il informe que les travaux relatifs à la construction de la conduite d'eau potable de liaison entre l'AIEHJ et l'AIDEV » (Association Intercommunale des Eaux de Vusery) pourront commencer ce printemps.

La Syndique informe que l'étude pour le chauffage pour l'Emetteur est toujours en cours et annonce que finalement, la Municipalité étudie la possibilité de construire un silo tranchée.

Concernant le dossier de la déchetterie, Madame la Syndique avise que la mise à l'enquête a soulevé aucune opposition ; sauf du « SDT » qui s'y oppose. La Municipalité pensait recourir contre la décision du « SDT », mais cette option a été fortement déconseillée par leur avocat vu que d'autres projets similaires ont été rejetés par le Tribunal Cantonal, le « SDT » étant difficilement attaquant. Toutefois, la Syndique fait part que la Municipalité ne reste pas inactive (contacts avec les députés, article dans le 24 Heures) et que le but est d'essayer de garder cet endroit.

#### **04. Préavis 28-2019 « Demande de crédit extrabudgétaire pour la modification du carrefour des routes cantonales 545 et 546 à Montaubion-Chardonney »**

Le Président demande si la Municipalité souhaite s'exprimer.

Didier Schmid, municipal, relate que le réaménagement de ce carrefour a été un long travail vu la complexité du carrefour et aussi du fait que cette modification de carrefour a lieu sur des routes cantonales. Il rappelle que plusieurs variantes d'aménagements routiers ont été étudiées, et que même l'année passée il pensait en présenter une différente de celle de ce soir. Il espère que ces mois supplémentaires de réflexion lui permettent de présenter ce soir un projet approprié.

Au moyen d'un plan, Monsieur Probst, du bureau NPPR, présente le nouveau carrefour en relatant les changements et créations qui sont prévus.

Le Président demande s'il y a des remarques/commentaires. Ce n'est pas le cas.

Monsieur Schmid ajoute que les coûts de génie civil sont actuellement bas et relève que si les travaux de génie civil peuvent être réalisés par la même entreprise que celle mandatée dans les travaux des routes à Villars-Tiercelin ; la Commune bénéficiera d'une économie de l'ordre du CHF 25'000.00.

**Le rapport de la commission ad hoc est lu par Jean-François Jaton, rapporteur.**

**Le rapport de la commission des finances est lu par Marc Ducret, rapporteur.**

Le Président ouvre la discussion

Olivier Sonderegger demande qui aura la charge de l'entretien de ce carrefour dans le futur.

Monsieur Schmid répond que l'entretien sera à la charge du Canton vu qu'il s'agit de routes cantonales.

Bernard Krieg est interpellé par rapport au prix de génie civil ; il demande s'il s'agit de dumping.

Monsieur Schmid répond qu'il a fait appel au marché public et qu'effectivement, il y a une très grande différence entre les entreprises ; notamment avec une entreprise locale dont les prix sont plus élevés. Il dit avoir eu une bonne expérience avec l'entreprise qui réalisera les travaux.

**Le Président met le préavis 28-2019 au vote. Il est accepté à l'unanimité.**

## 05. Préavis 29-2019 « Sortie de l'association AIEJ »

Madame la Syndique relate et commente le préavis municipal.

**Le rapport de la commission ad hoc est lu par René Pernet, rapporteur.**

Le Président ouvre la discussion. Elle n'est pas demandée.

**Le Président met le préavis municipal 29-2019 au vote. Il est accepté à l'unanimité.**

## 06. Information sur le projet du parc périurbain

Le Président salue Mmes et MM. Anne Marion Freiss, Présidente de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien », Sophie Chanel, cheffe de projet, Gil Loechtscher, inspecteur forestier, et Roland Rapin, garde forestier, et les invite à venir devant.

En préambule, Bernard Joss, municipal, retrace l'année 2018 en donnant lecture des événements qui se sont déroulés.

Anne Marion Freiss, Présidente du comité de l'association, annonce que leur présence au Conseil de ce soir a pour but de présenter le projet de plan de gestion 2021-2024, document qui cadrera les activités du parc durant ces années, s'il se concrétise. Elle ajoute que l'équipe de projet ici présente, sera à disposition pour répondre aux questions en fin de présentation.

Sophie Chanel, cheffe de projet, relate et commente le plan de gestion.

Madame Anne Marion Freiss rappelle que suite à la décision de la Municipalité de Froideville de se retirer, le périmètre du parc naturel a dû être repositionné. Au moyen d'un plan, elle présente le périmètre concernant Jorat-Menthue et communique que selon l'accord de principe de la Municipalité, il s'agit de 27 hectares, en 2 parties. Madame Marion Freiss ajoute que dans les prochaines semaines, les législatifs communaux de Corcelles-le-Jorat et de Montpreveyres se prononceront sur l'engagement d'une partie de leur territoire communal dans la zone de transition du Parc naturel du Jorat.

Une discussion générale s'ensuit.

## 07. Communications (2<sup>e</sup> partie)

Line Gavillet, Syndique, informe que le site internet de la Commune a été rafraîchi.

Didier Schmid, municipal, annonce qu'une présentation aux habitants aura lieu le 6 mai 20h00 à la grande-salle de Peney-le-Jorat concernant le projet en cours pour l'antenne Sunrise à Peney.

Jean-Paul Cavin avise les Conseillers que la mise à l'enquête relative à l'antenne susmentionnée vient de se terminer et qu'elle a déclenché 90 oppositions. Il souhaite qu'en l'état actuel, la Municipalité prenne le temps de réfléchir à cette installation.

David Gavillet ajoute qu'il aimerait que la Municipalité soutienne la population avant Sunrise.

Monsieur Schmid informe que la Municipalité n'est qu'un intermédiaire.

René Pernet soulève que dans le cas présent, avec 90 oppositions, la Municipalité doit se rendre compte que la population ne veut pas de cette antenne et de ce fait, il aimerait que la Municipalité soit de leur côté.

Florian Nicolet demande quelle va être la procédure à suivre à la suite ces oppositions.

Monsieur Schmid fait part que le permis ne sera pas délivré tant que la Municipalité n'est pas en possession du rapport de l'Office Fédéral de l'Environnement.

Claude Racine, municipal, annonce que les travaux sont terminés dans la partie sud de l'Emetteur où se trouve le Cadratin. Il ajoute que l'état des sources est préoccupant, des informations sur le site internet seront publiées afin de tenir la population au courant.

Guiseppe Greco, municipal, informe qu'il y a eu d'importants dégâts sur le terrain de foot de Villars-Tiercelin dus aux sangliers, et que le terrain n'est plus praticable. Des travaux sont entrepris par le FC Villars-Tiercelin. De plus, il communique que le FC a eu l'opportunité de récupérer des portacabines en vue d'y installer des vestiaires provisoires ; une étude pour les raccorder en eau devra se faire. Il conclut, en expliquant qu'il présentera, en octobre, un préavis pour un crédit d'étude pour remettre en ordre ce terrain.

## **08. Divers et propositions individuelles**

François Cornu reformule la demande qui avait été faite l'année passée au sujet de l'entretien des barrières à l'arboretum ; elles sont toujours en mauvais état.

Stéphanie Grimm souhaite plus de précisions concernant l'étude pour le silo lié au chauffage à l'Emetteur.

Line Gavillet, Syndique, explique qu'initialement la réserve de plaquettes était prévue dans le local. Cependant, la Municipalité s'est rendue compte que cela ne serait pas pratique pour l'approvisionnement et a, dès lors, étudié la construction d'une fosse à l'intérieur de la cour.

Patrick Braillard demande s'il est possible d'entretenir la place de jeux de Sottens car certains éléments deviennent fatigués.

Bernard Joss, municipal, annonce qu'il ira contrôler et remettra en état ce qu'il faut.

La séance est levée à 10h00.

Le Président :

Frédy-Daniel Grossen

La secrétaire :

Lyvia Schertenleib